Seizième année, No 56. Le Numéro 10 centimes Samedi, 5 avril 1919.

ANNONCES :
La ligne ou son espace :
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
Etranger 30 cent.
Réclames : 50 cent. la ligne
Minimum pour une annonce : 1 fr.
Supplément de 5 cent. la ligne pour les annonces ne paraissant qu'une fois.
Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A. Sion, Lausanne, Montreux, Genève, Fribourg, etc. et au Bureau d'Avis du Journal, St-Maurice.

Bibliothèque cantonale Sion

NOUVELLISTE VALAISAN

ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	6.50	3.75	2.20
Avec Bulletin			

Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8
Compte de Chèque postal II c 274

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

Nouveaux faits connus Vendredi à Midi

Entrevue à Spa du maréchal Foch et de Erzberger.

Le procès du comité d'Olten est terminé. Le jugement sera très probablement rendu lundi.

Un peu de précision de la Conférence de Paris : la France recevrait l'exploitation économique du riche bassin de la Sarre et la rive gauche du Rhin serait neutralisée.

Légitimes Précautions

On connaît l'inscription des murs de certains quais de gare où l'affluence des voyageurs est très grande : *Prenez bien garde aux pick-pockets !* On pourrait, aujourd'hui, modifier cette formule à l'occasion des informations abracadabrantes sur les pourparlers de la Conférence de Paris et qui sont lancées par des agences allemandes : *Prenez garde aux dépêches !*

Ce matin, en effet, pour la troisième ou quatrième fois, les journaux nous ont servi une nouvelle trop sensationnelle pour être véritable et que nos confrères ont d'ailleurs fait suivre de plusieurs points d'interrogation on ne peut plus suggestifs : l'Amérique se retirerait de la Conférence.

Ce serait du beau. Avoir empêché les Alliés de poursuivre leurs victoires militaires et de prendre pied dans Berlin vaincu et puni, avoir imposé une Ligue des nations qui inspirait de la méfiance à tout le monde pour arriver à un pareil dénouement, ce serait un lâchage dans toutes les règles.

Aussi rejetons-nous avec horreur cette révoltante supposition.

Il est possible, il est même probable que la délimitation de la frontière franco-allemande donne lieu à des tiraillements, et que les vues de M. Clemenceau, à ce sujet, ne soient pas celles de MM. Wilson et Lloyd Georges.

Les Etats-Unis et l'Angleterre, sont, par leur situation géographique et leurs ceintures d'argent, à l'abri des coups de boutoir, de tête, et des attaques brusquées de l'Allemagne, mais la France a le droit et le devoir d'exiger des garanties tangibles, des garanties territoriales, qui lui permettent de reprendre, dans la sécurité et dans la paix, le travail interrompu.

Pendant les quatre années de guerre, qui donc a supporté les plus lourdes charges ?

La France. Aux premières heures et même lors de la furieuse poussée contre Verdun, poussée de cinq mois, angoissante, meurtrière et terrible, où les défenseurs tinrent tête à un contre trois, en hommes et en engins, l'Amérique n'était pas encore là et l'Angleterre se complétait.

Que ne doit-on donc pas à cette France qui, par ses sacrifices de sang et un héroïsme jamais égalé, contint la ruée des sauvages et la ramena ensuite dans ses premières tranchées.

C'est de l'histoire connue, archi-connue, mais il est bon de la rappeler de temps à autre à des gens qui ont la mémoire courte et le cœur sensible quand il s'agit de sauver l'Allemagne, dans les pays neutres surtout.

Pour nous, nous gardons notre pitié pour les victimes. La France n'a jamais voulu la guerre. L'instinct de conservation et l'esprit guerrier se sont révélés en elle comme des gages de relèvement et des vertus de race, quand elle s'est vue attaquée et envahie.

Au-delà du Rhin, on ne croyait pas que ces sentiments seraient assez puissants pour avoir raison de l'esprit de parti.

On le croit aujourd'hui, mais, avec la complaisance des germanophiles de l'étranger, on cherche à les rabaisser, en les transformant en *impérialisme* vengeur.

Connaît-on bien l'Allemand ?

Attendez la paix. Immédiatement, il se procurera une carte régionale de ses voisins. Il arrivera dans une localité, y implantera un commerce ou simplement un point d'appui, mais avec celui-ci il y implantera aussi le drapeau de son pays.

Peu importe le désert qui l'entourera au début. Il sera dans la place et y développera les méthodes d'envoûtement que la *Gazette de Lausanne* nous a révélées dernièrement et qui sont, paraît-il, les instructions officielles destinées aux voyageurs de commerce.

La France ne saurait donc être trop prudente. C'est une loi vieille comme l'Histoire elle-même qu'on ne corrige pas les désirs de revanche et d'expansion d'une nation qui a le lourd passé de l'Allemagne.

Nous ne voudrions pas avoir l'air de récriminer, mais il est à présumer que Guillaume II et Hindenbourg vainqueurs eussent eu moins d'égards envers leurs ennemis et qu'ils n'auraient pas discuté pendant des mois sur le bassin de Briey. Ils l'auraient avalé comme un œuf à la coque.

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

Mgr Amette au Vatican. — Avant de quitter Rome, le cardinal Amette, archevêque de Paris, a accordé une longue interview au « Corriere d'Italia », dans laquelle il a déclaré qu'il conserverait une excellente impression de son voyage dans la Ville Eternelle. L'éminent prélat a été surtout très touché de l'accueil paternel et bienveillant avec lequel il a été reçu par le Pape, qui lui a parlé longtemps de la France en termes empreints de la plus profonde affection. L'archevêque de Paris a dit qu'il était venu plus particulièrement pour la question de la béatification de Jeanne d'Arc qui a accompli un pas décisif et marquera une date mémorable dans l'histoire religieuse de la France. On sait que le Pape a déjà fixé que le décret constatant les deux miracles approuvés par la canonisation de la Pucelle d'Orléans sera solennellement promulgué au Vatican le dimanche 6 avril. Il ne restera plus qu'à remplir les formalités d'un autre décret pontifical qui autorisera la canonisation.

Parlant encore de la canonisation de Jeanne d'Arc, Mgr Amette a ajouté :

« Après la canonisation de Jeanne d'Arc, nous aurons celle de Marguerite Alacoque. Nous aurons également la béatification de Louise Marillac et d'autres encore. Ces cérémonies seront, pour la France catholique, autant de jours de joie et de gloire. Elles viendront à propos, après les angoisses de cette guerre qui a soumis notre peuple à tant d'épreuves et l'a forcé à tant d'abnégation héroïque. La victoire si brillante qui termine cette guerre correspondra ainsi à un renouveau moral et religieux. La France peut regarder avec confiance vers l'avenir. Je crois fermement que nous cheminerons vers des jours meilleurs ».

La reconnaissance de l'Autriche. — Le baron de Bucherode, chef de la mission de la République d'Autriche allemande en Suisse, a remis au président de la Confédération, en signe de reconnaissance du gouvernement et de la population de l'Autriche allemande envers la Suisse, une collection de lettres autographes de Gottfried Keler à Paul Heyse. Ce don est accompagné d'une lettre du gouvernement viennois priant M. Ador de remettre ces documents au Conseil fédéral et au peuple suisse, en témoignage de la grande reconnaissance de la nation autrichienne allemande.

Le président de la Confédération accompagne ces paroles du vœu que ce don soit considéré comme symbole de la reconnaissance et de l'amitié que ressent l'Autriche allemande à l'égard de la Suisse. M. Ador a accepté le don du gouvernement viennois qu'il a remercié au nom du Conseil fédéral, en insistant sur la grande valeur historique et littéraire de ces lettres, dont le peuple suisse appréciera la valeur comme souvenir de son grand poète.

Une Fédération des Sociétés suisses d'Employés. — Cette société, composée de toutes les associations professionnelles importantes est l'organisation qualifiée des employés suisses des entreprises privées. Elle se place sur le terrain de la démocratie nationale et de la neutralité politique. Elle revendique:

« La reconnaissance, par l'Etat et les particuliers, de la F. S. E. en qualité de représentant des intérêts économiques des employés privés » : représentation équitable de la F. S. E. dans les autorités législatives et dans les commissions d'experts; collaboration efficace de la fédération dans l'exécution des arrêtés touchant la politique économique, sociale et juridique.

« Protection des employés en qualité de consommateurs » : réforme des finances fédérales.

« Sécurité donnée au travail » par l'institution immédiate d'une assurance sociale étendue et soigneusement organisée. Assurance vieillesse, invalidité et au profit des veuves et des orphelins dotée d'un fonds de 300 millions de francs au minimum.

« Revision du tritre « Contrat de travail » dans le Code fédéral des obligations ».

« Protection des employés indigènes par le contrôle du marché du travail ».

« Développement plus étendu de l'enseignement professionnel » en liaison avec les organisation professionnelles ; loi fédérale sur les apprentissages.

« Rétribution suffisante des employés » : Introduction de la « semaine de 48 heures » ; repos dominical et congé du samedi après-midi ; création d'un Office fédéral des salaires ayant une division des ouvriers et une division des employés.

« Introduction dans la future constitution fédérale d'un chapitre spécial fixant les droits économiques fondamentaux des employés ».

La nouvelle numérotation des heures. — Le 19 avril 1918, le Conseil fédéral a décidé que, dès le 1er mai 1919, les entreprises suisses de transport, l'administration des télégraphes, le service des douanes, les régies fédérales et l'administration générale de la Confédération devront compter les heures de 0 à 24. D'une façon générale, les autorités et les particuliers sont actuellement ralliés à l'idée d'une notation permettant d'éviter bien des erreurs et des malentendus dans les postes, les télégraphes et les chemins de fer.

Au début, cette innovation a rencontré de l'opposition parce qu'on craignait d'être obligé de changer le mécanisme et le cadran des horloges et des montres. Or, il n'en est rien. La division actuelle peut être maintenue partout ; il suffit, pour les horloges des édifices publics et des gares, de doter le cadran d'un cercle supplémentaire portant les chiffres 13 à 24 (de midi à minuit).

Pour les montres de poche, les cadrans peuvent être modifiés de même et tout aussi simplement. Depuis longtemps, les fabricants d'horlogerie livrent des montres munies du cadran 1 à 24 pour la Belgique, l'Italie, la France et tous les pays qui, avant la Suisse, ont adopté cette division.

La Chambre suisse de l'horlogerie, qui a suivi cette question dès le début avec sollicitude, s'emploiera à activer l'exécution de la réforme projetée et à la rendre effective dans le plus bref délai.

Simple réflexion. — Le chant produit parfois un singulier effet : celui d'attrister.

Curiosité. — Avec l'aide du département de la guerre américain, le docteur Robert H. Goddard, professeur de physique au Clark Collège, à New-York, a établi les plans et terminé les essais d'un nouveau projectile d'une portée dépassant 310 kilomètres. C'est une fusée mue par un dispositif et un explosif spécial, qui s'élève dans les airs à une hauteur de 70 milles, dépassant par conséquent les limites de l'atmosphère, sans avoir besoin d'un canon pour son lancement. Cet engin nouveau allait être mis en service dans l'armée américaine lorsque l'armistice intervint.

Pensée. — Restons grands, dignes devant l'adversité : c'est encore un moyen de vaincre.

De quelle façon doit-on envisager l'enseignement professionnel agricole?

Quiconque a eu l'occasion d'entendre parler du Valais au dehors, aura été frappé de l'intérêt qu'on y porte, par suite de son climat spécial, de la diversité de ses sols, de son relief mouvementé, de sa flore, de sa faune, de nos us et coutumes qui en font une merveille pour les touristes, in Eldorado pour les savants.

De fait, nul canton ne se prête à des cultures aussi variées. Les rayons ardents du soleil d'été donnent à notre plaine un aspect méridional. Tout brûlerait sur nos coteaux sans l'eau abondante que déversent les bisses sur nos prairies, nos champs et nos vignes. Vers 1200, 1500 mètres d'altitude, les mayens se découpent en vert tendre dans le sombre des conifères et à 3000 mètres parmi la rocaille, les blocs de désagrégation, nous atteignons les neiges éternelles.

Cette particularité de notre climat nous permet, entre autre, l'obtention de fruits de choix, de crus de qualité, qui font et feront la richesse d'une partie de la grande vallée. L'avenir de la plaine est certainement dans l'arboriculture, la viticulture et certainement encore dans l'horticulture. Mais telle espèce, telle variété recommandée dans le Centre, ne donnera que de maigres résultats dans le Bas ou à mi-coteau.

Chaque repli de terrain, par son altitude, sa nature, son exposition exige et des cultures et des soins spéciaux. Ces influences absolument régionales, et qui peuvent paraître secondaires à première vue, ont leur répercussion jusque sur le développement des animaux. L'adaptation aux conditions locales d'existence a créé les races domestiques et surtout celles dites primitives. Par suite de cet enchaînement de circonstances, tout un groupe d'habitants, un village, une vallée doit orienter sa vie économique dans une direction donnée toute différente peut-être de celle de la contrée voisine.

On voit, par là, que dans un canton comme le nôtre, non seulement un bon apprentissage dans une ferme ou une petite exploitation rurale ne peut suffire dans le cas particulier, mais que même *l'enseignement agricole,* lorsqu'il est donné sous *forme de recettes,* tel que cela se pratique dans bien des écoles d'agriculture, n'est pas applicable chez nous. Des connaissances acquises de cette façon ne produiront un heureux effet que dans des conditions bien déterminées. Cette méthode d'enseignement a sa raison d'être dans les régions à cultures unifiées comme le plateau et le jura. Elle simplifie les cours et permet d'arriver *rapidement et sans grands frais* à un résultat satisfaisant. Nous ne pouvons songer à l'adopter en Valais. Si elle était à même de porter des fruits pour les agriculteurs de la plaine, elle ferait naturellement fiasco pour ceux de la montagne et réciproquement. *Nos jeunes gens doivent posséder les bases rigoureusement exactes de toute agriculture rationnelle et apprendre à les appliquer dans les conditions très diverses que présente la pratique.* On développera ainsi leur esprit d'initiative et la théorie, justement comprise, n'encourra plus les critiques nombreuses qu'elle mérite souvent.

Dans l'état de chose actuel, l'assimilation en peu de temps des principes agronomiques par les élèves des écoles d'agriculture présente de sérieuses difficultés. Ceux-ci, souvent jeunes, ne sont point formés aux études abstraites. Ils ne savent se représenter les faits d'après une seule explication ou une brève description. Tout leur apparaît compliqué, impraticable, agrandi par la lentille de leur imagination. Ont-ils compris le fonctionnement de tel mécanisme, la réaction néfaste qui va s'opérer lors d'un mélange de certains engrais ? Non, parce qu'ils n'ont pas vu de leurs yeux, ils n'ont pas tâté, touché du doigt toutes ces choses, parce que les différents phénomènes naturels, les plus simples, ne leur sont pas familiers ; ils ne sentent pas, et ceci d'autant moins que leur instruction est moins complète.

L'enseignement qui n'a pas recours aux images, aux modèles, aux démonstrations, est absolument insuffisant. *Il faut donc faire appel à la méthode intuitive* surtout dans l'étude des principes généraux. A ce point de vue, je partage entièrement l'opinion du Comité Haut-Valais, d'une école d'agriculture, d'initiative pour la création, dans le lorsqu'il s'exprime ainsi dans son mémoire adressé au Conseil d'Etat le 1er février 1919.

« La formation préparatoire de nos » jeunes paysans, n'est bien souvent » pas très développée. Les causes de » ce défaut se trouvent dans la durée » d'écolage trop courte, les circonstan- » ces de lieu qui rendent la fréquenta- » tion de l'école très pénible, le long » chemin, la méthode d'enseignement, » le plaisir de l'élève aux travaux en » plein air, la répugnance à tout effort » intellectuel, la peur du banc d'école » en un mot. Un tel état d'esprit rend » l'enseignement par la méthode intui- » tive absolument nécessaire ».

Nous le répétons, ce qui manque à nos jeunes gens c'est une certaine culture générale, lacune impossible à éviter, mais non l'intelligence. Témoins les nombreux savants techniciens, fils de paysans qui font valoir leur science dans les universités, les usines, etc.

Parti de ces considérations, on comprendra sans commentaire que l'enseignement agricole sera plus aisé pour les élèves, comme pour les professeurs, si les écoles se trouvent en possession du matériel de démonstration indispensable. Ils verront se mouvoir les différentes pièces d'une machine, se rendront compte du pourquoi de tel écrou, de telle came, de tel engrenage. Ils seront sûrs d'eux-mêmes et sauront faire les substitutions éventuelles.

En anatomie, ce ne sera plus l'image seule qui indiquera la situation respective et la forme des organes. On montera et démontera les modèles des différents animaux de la ferme.

En chimie l'élève répètera lui-même les expériences ayant une grande portée pratique. Il se rendra compte, par exemple en faisant des mélanges appropriés de l'action que les engrais ont les uns sur les autres, de leur manière de se comporter dans tel ou tel sol, etc.

Or, tout ce matériel de démonstration nécessite des sacrifices sérieux. Ce n'est pas à quelques centaines de francs qu'il faut évaluer les frais d'une installation de ce genre, mais bien à plusieurs dizaines de mille. Et puisque la question en est là maintenant, nous croyons, pour notre part, qu'il serait dangereux de dilapider nos forces en créant dans le canton plusieurs écoles d'agriculture.

Une exception peut être faite pour le Haut-Valais, à cause de sa langue, et qui, à l'unanimité, désire une école particulière, spécialement adaptée à ses conditions économiques alpestres. Il est difficile de ne pas accéder à ce vœu

d'un peuple tout entier quoiqu'il eût été de beaucoup préférable, à notre avis, de ne posséder qu'un établissement cantonal unique *avec enseignement dans les deux langues*. Les mêmes laboratoires, les mêmes appareils, le même domaine auraient pu servir aux deux cours.

Pour la partie française du canton du moins, sachons comprendre la nécessité du groupement des forces, d'une certaine centralisation. Le développement de notre industrie laitière exige d'urgence l'ouverture d'une école régulière, théorique et pratique de fromagerie alpestre à programme réduit. Les cours itinérants actuels ont un défaut : celui d'être dispendieux et de rendre les organisateurs dépendants des installations locales et du mode de fabrication. On pourrait les donner dans une annexe de l'école centrale qui élèverait et entretiendrait sur son domaine le bétail suffisant à la production du lait destiné à être travaillé.

Le problème de la durée des cours, de l'importance à attacher à la pratique, à telle ou telle branche de l'enseignement, peut facilement se résoudre en tenant compte des principaux désiderata. Ceci n'est qu'une question de détail et d'organisation. *L'essentiel est de ne créer qu'une seule école cantonale d'agriculture pour la partie française du Valais.*

A. LUISIER.

LES EVENEMENTS

Les Décisions de la Conférence

Foch et Erzberger à Spa

LA SITUATION

Il semble qu'on approche enfin du moment où quelques-unes des grandes questions qui préoccupent le monde recevront une solution. Le problème relatif aux frontières franco-allemandes, au bassin de la Sarre, à la neutralisation de la rive gauche du Rhin a, notamment, fait l'objet d'importantes délibérations du Conseil des Quatre. Les chefs des gouvernements alliés se sont aussi occupés des réparations à exiger de l'Allemagne et des événements de Hongrie, tandis que la commission de la Ligue des nations a travaillé à la revision de la charte internationale.

En Allemagne, le gouvernement se dit résolu à prendre des mesures militaires énergiques contre la nouvelle révolution spartacienne qui semble se préparer.

Les grands procès politiques suivent leur cours : après Cottin et Villain, Humbert en France et Cavallini en Italie comparaissent devant les tribunaux.

Dantzig

Erzberger est arrivé à 17 h., accompagné des conseillers techniques suivants : von Simann, secrétaire d'Etat, commandant baron Wilisen, directeur de l'office central de protection de la frontière orientale, commandant Bœttlicher, président de la sous-commission des transports, Sahm, premier bourgmestre de Dantzig, et des docteurs Hemmer et Driesen, représentants. Une conférence au sujet de la question de Dantzig a eu lieu jeudi à la villa Neubois, habitée par le général Nudant.

Foch expose les conditions de l'Entente

Le maréchal Foch est arrivé à Spa à 8 h. 20. Il a aussitôt fait savoir à Erzberger qu'il aurait un premier entretien avec lui dans son wagon à 9 h. 30. La conférence commença à l'heure dite en présence du général Weygand et d'un interprète français. Elle dura 40 minutes. Foch exposa les décisions de l'Entente, puis Erzberger regagna son train à pas précipités, paraissant en proie à une vive émotion.

Après une conférence d'une heure avec le général Hammerstein et ses conseillers techniques, Erzberger se rendit à l'hôtel où logent les membres de la commission d'armistice. Foch, acclamé par la population, a visité le général Nudant.

Le bassin de la Sarre

Suivant le *Temps*, le conseil des quatre a nommé une commission de trois membres chargée de rédiger une première formule au sujet de l'attribution à la France de l'exploitation économique du bassin de la Sarre et au sujet de la neutralité militaire du pays rhénan. Les trois membres désignés se sont réunis jeudi après-midi.

Le désarmement de l'Allemagne

A la Chambre française, M. Raynaud demande à l'assemblée de discuter vendredi le rapport sur la proposition tendant à inviter le gouvernement à obtenir le désarmement de l'Allemagne.

M. Deschanel fait observer que la constitution ne confère pas au parlement le droit de tracer d'avance au gouvernement les bases d'après lesquelles il devra négocier.

M. Pichon répond que le gouvernement ne peut que constater le caractère anti-constitutionnel de la proposition, mais qu'il rend pleinement justice à la pensée qui l'a dictée. Il est décidé à assurer un désarmement sérieux de l'Allemagne.

Nous sommes préoccupés, dit-il, de faire en sorte que l'Allemagne ne puisse pas recommencer l'entreprise qui coûta si cher à l'humanité. (Appl.) Le gouvernement ne peut que demander à la Chambre de lui faire pleine confiance. Il a la même pensée que les auteurs de la proposition. Il fera tout ce qu'il pourra pour faire triompher les principes inscrits dans cette motion. Il fera en sorte de répondre aux vues de la Chambre. Je ne peux rien dire de plus, c'est à vous de juger, mais mes explications doivent vous donner satisfaction. (Appl.)

M. Raynaud se félicite des déclarations du gouvernement. Il constate l'unanimité de la Chambre sur la question et conclut : « Un scrutin est inutile, le vote est acquis ».

Nouvelles Etrangères

L'opinion du Vatican sur diverses questions

L'Envoyé du *Petit Parisien* à Rome a interviewé le cardinal Gasparri qui a déclaré que le Pape suivait avec un extrême intérêt les délibérations de Paris. Abordant la question de l'Autriche-Hongrie, le cardinal a dit la préoccupation du Saint-Siège au sujet du bolchévisme.

Le nonce de Vienne a été autorisé à se rendre à Prague si la situation s'aggravait. Il a annoncé que la Tchéco-Slovaquie a entrepris déjà des démarches en vue d'entrer en rapport avec le Saint-Siège. Il se déclare touché de la célébration d'un office à la cathédrale à Varsovie, et de la bénédiction du palais de la Constituante.

Relativement à la question de la Yougoslavie, le cardinal Gasparri serait d'avis qu'une certaine autonomie de forme républicaine par exemple, devrait être accordée dans le nouvel Etat yougoslave aux Croates et aux Slovènes. Il a manifesté ensuite son grand désir d'un rapprochement avec la France ; si la France veut ce rapprochement, a ajouté le cardinal, qu'elle le fasse directement, sans le chercher par des intermédiaires.

Relativement au remplacement éventuel des évêques allemands de Metz et de Strasbourg qui seraient démissionnaires, le cardinal déclare que l'Alsace-Lorraine reste provisoirement sous le régime du concordat. Il appartient donc au gouvernement français de nous désigner ses candidats.

En abordant la question de Jérusalem, le cardinal souhaite son internationalisation. Il déclare ensuite que le Saint-Siège suivra favorablement les démarches qu'ont faites auprès de lui les délégués assyriens et chaldéens.

Pour Sainte-Sophie, si le sort futur de Constantinople doit changer, le Saint-Siège revendiquera hautement la basilique pour le culte catholique oriental bien entendu, non pour le culte latin.

La situation en Egypte

On manque d'informations récentes de l'Egypte. On sait toutefois qu'ensuite des énergiques mesures prises par les autorités britanniques, au retour en Egypte du général Allenby, le centre de l'insurrection a été circonscrit et la situation, sauf circonstances imprévues, n'est plus très grave.

Les informations les plus récentes qu'on possède ont été envoyées au *Times* par le correspondant du Caire, lequel télégraphiait qu'au nord du Caire, toutes les lignes de communications avaient été rétablies, mais que les désordres continuaient dans les régions éloignées du chemin de fer.

A Zifta, les rebelles avaient mis en déroute la police et hissé sur les édifices publics le drapeau turc. Le fait que le pavillon turc a été hissé en maintes localités prouve que les agitateurs ont réussi à cacher le vrai résultat de la guerre aux masses rurales et particulièrement aux Bédouins, qui attendent encore l'arrivée des troupes turques.

Du côté de la Palestine seulement, les Bédouins volent et pillent ; ils préparent des embuscades, dans des localités peu fréquentées, aux soldats et aux officiers britanniques.

A Minia, dans l'Egypte septentrionale, un train qui venait de Luxor a été attaqué et pillé par des Bédouins, lesquels ont assassiné sept officiers anglais, dont les cadavres ont été trouvés dans les wagons des bagages.

A Medinet-el-Jaium, les Bédouins, en nombre considérable, ont assailli à plusieurs reprises la garnison ; ils ont été repoussés en laissant 400 morts sur le terrain.

Le général Bulfin, commandant en chef des troupes britanniques en Egypte a envoyé des aéroplanes dans toutes les directions pour informer les populations rurales que dorénavant, les pillages et les dommages aux chemins de fer seront punis par l'incendie des villages les plus proches du lieu où les crimes seront commis.

Nouvelles Suisses

Chambres Fédérales

Pleins Pouvoirs

Le Conseil national s'occupe ensuite de régler les divergences avec les Etats sur l'arrêté concernant la limitation des pleins pouvoirs.

M. de Meuron rapporte. M. Mosimann (Neuchâtel) déclare accepter le texte du Conseil des Etats.

M. Peter (Genève) estime que le préavis d'une commission est nécessaire. Il propose de reprendre la phrase qui dit que le Conseil fédéral consulte les commissions des pleins pouvoirs avant d'édicter de nouvelles mesures.

M. de Rabours (Genève) critique le Conseil fédéral et les pleins pouvoirs : il déclare qu'il faut porter le fer rouge du contrôle populaire dans ce monde où des cas de corruption ont été mis à jour. Il recommande la formule de suppression pure et simple des pleins pouvoirs présentée par Genève.

M. de Lavallaz appuie la formule du gouvernement de Genève. M. Jobin (Jura) constate également qu'avec le raisonnement de la majorité, on ne sortira jamais des pleins pouvoirs.

On passe au vote. Le texte de la majorité de la commission l'emporte sur l'amendement Peter par 81 voix contre 20, et sur le texte de la minorité de la commission par 83 voix contre 25. Ainsi, le Conseil adhère à la décision du Conseil des Etats. A l'article 2, les propositions de la majorité l'emportent de nouveau par 67 voix contre 21, et l'initiative du Grand Conseil de Genève est repoussée par 70 voix contre 15.

Interpellation Wettstein sur les Incidents de Schaffhouse

Au Conseil des Etats, développant son interpellation sur les incidents qui se sont produits à la direction des douanes de Schaffhouse, M. *Wettstein* demande des renseignements sur les causes de la disgrâce du directeur Rutsch, qui a été mis en disponibilité provisoire. Les irrégularités commises par le directeur ont jeté un mauvais jour sur la répression de la contrebande à la frontière du nord. L'autorité judiciaire ne semble pas avoir été mise au courant de tous les résultats de l'enquête administrative. On a l'impression que la direction des douanes à Schaffhouse n'a pas suffisamment surveillé la contrebande. On est d'autant plus fondé à des suspicions que la police de l'armée elle-même ne prend pas assez au sérieux son rôle de surveillante et ne soutient pas suffisamment les efforts de la troupe vis-à-vis de la contrebande.

M. *Motta*, chef du Département des finances, rappelle dans quelles circonstances est intervenue la démission de Kälin, chef de la garde frontière de Schaffhouse, puis la mise au provisoire du directeur Rutsch. La démission de Kälin a eu lieu le 1er juillet 1918, à la suite de démarches de la direction générale des douanes. Cette démission n'a pas été volontaire. Les raisons de cette démission forcée sont les suivantes : négligence habituelle dans le service, fréquentation des auberges, emprunts à ses subordonnés, vie privée peu recommandable, qui avaient ébranlé l'autorité de ce chef auprès de ses subordonnés. Tout en donnant sa démission, Kälin estimait que ses 25 années de services lui donnaient droit à un autre emploi dans l'administration fédérale, mais les agissements postérieurs du démissionnaire ont achevé de lui enlever tout crédit auprès des autorités judiciaires. Quant au directeur Rutsch, on lui a reproché l'intrusion dans des affaires qui ne le concernaient pas, la perception indue de gratifications, un défaut de surveillance de la contrebande et diverses autres négligences. Le Conseil fédéral, après enquête, a reconnu les points suivants : le directeur de l'arrondissement a gaspillé un peu son autorité ; son personnel n'avait plus en lui la confiance nécessaire. En outre, le directeur n'a pas fait preuve du tact nécessaire en recevant quelques petites gratifications pour affaires en dehors de son service. M. Rutsch, d'ailleurs, est un homme très capable et travailleur. On n'a pas pu prouver qu'il ait favorisé la contrebande.

Le directeur des douanes voulait se contenter d'un blâme sévère, mais le Département des finances et le Conseil fédéral ont jugé qu'une sanction plus grave s'imposait. On décida donc de mettre M. Rutsch au provisoire. Les bruits auxquels cette mesure administrative a donné lieu auraient pu être facilement démentis par un communiqué à la presse ; mais nous avons l'impression d'avoir déjà saturé la presse de nos communiqués. Le cas de contrebande signalé par M. Wettstein a si peu fait l'objet de cachotteries que, sans y être obligés, nous l'avons déféré au tribunal de Schaffhouse. Une seule pièce n'a pas été communiquée à ce tribunal ; c'est la lettre du directeur des douanes de Schaffhouse au directeur général des douanes, dans laquelle Rutsch se plaint que l'administration se montre trop peu vigilante dans la garde de la frontière et la répression de la contrebande. Or, nous faisons tout ce qui dépend de nous pour que la surveillance de la frontière soit efficace ; le cordon de police est suffisant.

Le Conseil fédéral de neuf membres

Après une discussion d'ailleurs très calme, le Conseil des Etats repousse l'entrée en matière sur le projet d'augmentation du nombre des conseillers fédéraux par 22 voix contre 14.

La majorité se compose de la députation romande et de la députation catholique compactes, plus deux radicaux. La minorité comprend les autres membres de la gauche de la Suisse allemande, avec MM. Scherrer (St-Gall), socialiste, et Legler, du groupe de la politique sociale.

Groupe catholique

Le groupe catholique-conservateur des Chambres, réuni mercredi sous la présidence de M. Streng, conseiller national, a discuté quatre projets fédéraux.

M. Grunenfelder, conseiller national, a proposé de rejeter la demande d'initiative tendant à la suppression de la justice militaire. Dans la discussion, un contre-projet a été vivement appuyé.

M. Ræber, député au Conseil des Etats, a exposé la question de l'augmentation du nombre des membres du Conseil fédéral, en demandant également le rejet.

M. Feigenwinter, conseiller national, a parlé du projet d'allocation aux villes importantes, de dix millions de francs pour combattre la pénurie des logements. Plusieurs orateurs ont déclaré que le problème était mal posé et équivalait à un gaspillage inutile. On a demandé la réalisation du problème sur la base de l'assainissement du logement. Ce postulat a été approuvé comme urgent.

Enfin, M. Schubiger, conseiller national, a rapporté sur le projet d'augmentation des traitements des juges fédéraux. Ce projet n'a rencontré aucune opposition.

Poignée de petits faits

— Mardi matin est arrivé à Morges, venant de Bordeaux, accompagné jusqu'à Genève par cinq Américains sous les ordres d'un major, un train de 30 gros wagons remplis de sacs de farine américaine destinée à la Suisse.

— Le journal *Ludove Novny* signale une activité militaire inquiétante des Prussiens à la frontière de Silésie. Toutes les voies de communications sont munies de mitrailleuses et d'obstacles en fil de fer. Des forces importantes sont concentrées entre Ziegelhaus et Nissa. La population tchèque de la frontière redoute une invasion prussienne.

— Le *Voeroes Ujzag*, de Budapest, annonce que, dans la salle du théâtre du château archiducal de Feltorony, on a trouvé, dissimulés sous le plancher, dans des caisses, une grande quantité d'objets d'art en or et en argent pour une valeur de plusieurs millions. Ces objets ont été saisis par le directoire d'Altenburg.

— Le Conseil fédéral a abrogé de nouveau une série d'ordonnances et d'arrêtés pris en vertu des pleins pouvoirs. Le nombre de ces ordonnances et arrêtés atteint cent.

— La députation du Vorarlberg a fait des démarches auprès du Conseil fédéral également en ce qui concerne la continuation des livraisons de farine, la convention réglant cette question expirant au milieu d'avril et le Vorarlberg n'étant plus du tout ravitaillé de Vienne.

— Le 31 mars est descendue avec un fracas formidable la fameuse avalanche de la Spreitlaui au-dessus du village de Guttannen. La route cantonale a été coupée et les travaux de déblaiement ne pourront commencer que plus tard, vu le danger de nouvelles avalanches.

— Les évêques de Prusse protestent avec énergie contre le projet de laïcisation scolaire du gouvernement.

— La terrible grippe multiplie ses coups, à Romont et aux environs. Hier après midi, Mme Balmat, la pauvre mère qui venait de perdre quatre de ses enfants, succombait à son tour ; on l'a enterrée ce matin. Le cercueil de la mère n'avait pas quitté la ferme des Rochettes, que deux des filles restantes étaient emportées à quelques heures d'intervalle. Les deux sœurs ont été inhumées ensemble cet après-midi.

— On annonce que le Soviet de Moscou a célébré en grande pompe l'anniversaire de la Commune de Paris. Pendant la solennité, la place d'honneur fut accordée au groupe communiste français résidant à Moscou. Ce groupe se réduit à Sadoul, Pascal-Delaparre et Guilbeaux. Mme Angelika Balabanof a salué les camarades français au nom du Soviet. Guilbeaux a remercié et promis de répandre le bolchévisme chez les Alliés.

— Une auto américaine, qui venait de s'approvisionner d'essence à Echternach, prit feu par suite d'une négligence du chauffeur. Pour arrêter l'incendie qui commençait à atteindre le dépôt d'essence, des soldats s'empressèrent à crever les récipients à coups de fusil. A un moment donné, un des récipients fit explosion. Une immense flamme jaillit et atteignit un grand nombre de personnes que l'accident avait attirées. Il y a 200 blessés parmi lesquels 60 Américains ; une quinzaine de ceux-ci sont assez grièvement atteints.

Nouvelles Locales

Nos Forestiers de triage

On nous écrit :

Le *Nouvelliste* du 27 mars dernier relatait la fondation d'une Association des Forestiers valaisans. A l'exemple de tant d'autres, ces fonctionnaires ont été réellement bien inspirés de se grouper, de s'unir, de jeter les bases d'une Fédération valaisanne. Nous les en félicitons, car, aujourd'hui, plus que jamais, sans solidarité, sans union, pas de force.

Le rôle de nos forêts publiques est. à notre époque encore, de peu d'importance pour certains ayants-droit ; il est nul pour d'autres. Ces gens, ainsi trempés, pensent-ils aux innombrables services que la forêt bien traitée rend aux populations. Abstraction faite du rôle immense qu'elle joue au point de vue de la sécurité, du climat, de la santé, nous dirons même, de la beauté, la forêt est une richesse incalculable sous le rapport de son rendement en bois et en produits accessoires.

Songez-y un peu, vous qui faites fi des lois et règlements, vous qui regardez la forêt communale comme votre propriété où tout est permis de faire.

Il est donc temps que les Forestiers valaisans se solidarisent et s'unissent. Leur champ d'activité est infiniment vaste. Sans parler du traitement des forêts et des soins que chaque forestier de triage doit y apporter, d'autres tâches s'imposent : lutte contre certaines animosités et certaines habitudes routinières ; lutte contre une quantité de préjugés rendant impossible la bonne administration des forêts. Il n'est probablement pas un seul domaine où la besogne soit aussi ardue. Rares sont les personnes qui se rendent compte de l'utilité de l'action du fonctionnaire forestier, du zèle et du désintéressement dont celui-ci doit faire preuve.

Pour atteindre le but éminemment louable que se propose la Fédération, deux facteurs sont indispensables : l'appui des autorités et une situation matérielle convenable.

La situation économique des forestiers de triage a été, il est vrai, sensiblement améliorée l'année dernière ; mais, cette amélioration répond-elle aux exigences de l'heure actuelle ? Non ! Considérant le gain journalier du garde de triage, nous sommes surpris de constater qu'il est bien inférieur à celui de n'importe quelle catégorie d'ouvriers. Il nous semble donc, qu'en toute équité, les communes et l'Etat, devraient lui reconnaître une situation correspondant à son activité et qui devrait être, au moins, égale à celle de la plupart des fonctionnaires.

Des membres de Commission forestière.

Nomination ecclésiastique

Sa Grandeur Mgr Mariétan et le Vénérable Chapitre de l'Abbaye de Saint-Maurice ont nommé, curé de Monthey, M. l'Abbé Andereggen, Rd Curé de Champéry.

On sait que l'Abbaye de St-Maurice a le droit de nomination aux cures de Monthey et de Troistorrents.

Nos soldats dans l'Oberland

On nous écrit :

A 20 minutes de la charmante petite ville d'Interlaken, un petit contingent de volontaires, formé en grande partie de bons vieux papas landsturmiens, monte une garde vigilante.

Le secteur à garder comprend une série de dépôts de munitions de toutes sortes, laboratoires et poudrières situés au milieu d'un cadre splendide formé par la nature.

Le vallon d'Interlaken, entouré de montagnes grandioses, enlève le cafard même aux plus moroses ; le cafard, dis-je, car bon nombre de nos papas sont séparés de leur famille.

Toutefois, les jours s'écoulent assez rapidement et le moral est bon.

Logé dans des baraques américaines, le poste jouit de tout le confort possible. La santé est parfaite grâce à notre cuistot, lequel ne manque pas, à l'heure du rata, le coup d'appel bienvenu et nous prépare en des menus assez variés une excellente et salubre nourriture.

L'Infirmerie, au contraire, est moins goûtée et n'a heureusement que de temps à autre un amateur pour un petit «bobo» soigné avec application par notre sergent sanitaire, très dévoué.

Chaque jour, nous avons la visite de notre sympathique commandant, lequel apporte quelques bons mots à nos troubades conscients de leur devoir, tout en exigeant que les ordres donnés s'exécutent promptement et correctement.

Chaque soir, une permission bien méritée, est accordée et, en rentrant par un beau ciel étoilé et un clair de lune magnifique, chacun s'extasie devant le rideau neigeux qui l'entoure et éveille en lui un nouveau sentiment de fierté.

Nous tirons du côté de la bonne saison ; les beaux jours approchent et nous verrons avec regret la gentille coterie se dégager lentement.

Nous adressons un salut patriotique aux familles dans lesquelles le Grand Chef manque et aux petiots impatients qui attendent le baiser promis sur la missive journalière.

Sergent F., II/11.

Martigny. — Trois chefs!

C'est donc jeudi prochain, 10 avril, à 8¼ h. du soir, à la Grande salle de l'Hôtel de Ville que M. Gustave Chaudet, correspondant de la *Revue,* viendra nous faire sa belle conférence, avec projections lumineuses, sur ce sujet : *Trois chefs ! Joffre, Clemenceau, Foch.*

M. Gustave Chaudet eut le grand honneur d'être reçu récemment, à Paris, par M. Clemenceau, avec lequel il eut un entretien des plus intéressants. C'est dire que sa conférence est vécue et d'une saisissante actualité. Elle eut, partout, le plus vif succès. Il faudra venir à l'heure pour s'assurer une place. Prix de l'entrée : 1 franc.

Sierre. — *Création d'une société coopérative de consommation, basée sur les statuts de l'Union suisse des Sociétés de consommation, de Bâle.*

Les consommateurs soucieux de leurs intérêts économiques sont invités à assister à la conférence qui sera donnée, à la Terrasse, le dimanche, 6 avril, à 2 h. ½ du soir, par M. Pronier, délégué de la Société suisse des consommations, en vue de la création d'une société coopérative à Sierre.

Le comité attire l'attention de la classe ouvrière sur l'importance et les avantages que présentera pour elle la dite coopérative.

Les dames sont cordialement invitées à assister à cette conférence.

Pour le comité d'initiative :

Le secrétaire : de WERRA. — *Le président :* LEUBA.

Saxon. — (Corr.)

Une étoile de toute première grandeur est apparue. Elle a nom Joseph Bruchez. Auréolé des titres de Président des Radicaux et des Jeunes-Radicaux, d'ancien Receveur et de Membre de la Commission scolaire, il écrit sans sourciller, dans le *Confédéré* de mercredi, un article où la fatuité et l'outrecuidance n'ont rien à envier à un français tout académique. On y lit : « *Les aptitudes de certains membres du personnel enseignant pâlissent devant les miennes* ». Quelle modestie ! Et la démonstration, s'il vous plaît, vous qui ne portez jamais les pieds à l'école ! ! Une joute pacifique vous guérirait peut-être de l'invétérée monomanie du *Moi,* autour duquel tout gravite, dans votre imagination, bien entendu.

Et maintenant, revenons à nos affirmations et précisons-les encore davantage.

1. Nous vous concédons volontiers que les comptes sont rendus annuellement. Mais régulièrement avec deux ans de retard, devons-nous ajouter. La reddition des comptes de 1916 a eu lieu en juin 1918. Ceux de 1917, municipaux et bourgeoisiaux, ne sont pas encore rendus, et ceux de 1918 pas établis.

2. Le 23 avril 1910, vous avez fourni trois cautions, dont l'une est décédée en 1912, qui ont signé le cahier des charges du receveur pour les exercices 1910-11-12. Là s'arrêtent leurs obligations, car ce sont les seules signatures apposées pour une période déterminée de trois ans. Vous soulevez ainsi l'hilarité générale, quand, avec un imperturbable aplomb, vous faites imprimer que les « *cautions ont été confirmées* ». La caution décédée aussi ? ? Donc, vos allégations sont mensongères et fausses.

3. A la dernière reddition des comptes, vous étiez bel et bien détenteur *sans caution* de fr. 32,597.25 de créances rentrées. Cette somme a dû s'accroître des créances perçues en 1917 et en 1918. Vous voulez donner le change en jonglant avec les dates ; que pouvons-nous voir dans les comptes de 1918, puisqu'ils ne sont pas établis ?

Enfin, pour résumer, nous devons vous rassurer. Si la vache communale ne fut pas une marâtre pour son nourrisson pendant de longues années, tant mieux pour vous. Vous n'êtes pas le gros coupable. Aussi, apercevez-vous maintenant votre ridicule rôle de don Quichotte, puisque vous nous annoncez que vous ne nous répondrez plus. Il n'en reste pas moins vrai que vous avez perdu une réelle occasion de vous taire, ainsi que vos acolytes anonymes Raboud et Consorts qui nous ont aimablement traités de bolchévistes.

Cet animal n'est pas méchant,
Mais quand on l'attaque, il se défend.

Civis.

Note rédactionnelle. — La polémique est donc close.

Baisse du bois.

Les journaux de la Suisse allemande signalent que les prix du bois à brûler commencent à baisser.

Le marché des vins.

Mon article paru dans le *Nouvelliste* du 29 mars a été ou a voulu être mal interprété par certaines gens qui, invoquant la modestie, ne signent pas leur article.

A ces messieurs je dirai donc de suite que je ne me trouve absolument pas embarrassé pour confirmer en entier mon article précédent, destiné à protéger le commerce honnête plutôt qu'à discréditer dans l'opinion publique les autres négociants en vins étrangers établis dans le Valais et je m'étonne qu'il ait soulevé de telles protestations de la part de quelques anonymes. Et puisque ceux-ci m'invitent à publier le nom des maisons peu sérieuses, j'y concède volontiers : ces maisons sont celles qui vendent de la marchandise falsifiée, comme cela arrive fréquemment et dont les noms sont publiés par les autorités compétentes.

Si donc ces messieurs anonymes ne se trouvent pas dans cette liste, la fin de mon article ne les concerne nullement et ils doivent reconnaître que, loin de les discréditer, mon intention était de les protéger.

Cela établi, je me demande si, au lieu de s'élever en critiques mesquines, ces mêmes personnes n'eussent pas mieux fait de garder le silence.

A. ROSSA,
Vins en gros.

Kefol NEVRALGIE MIGRAINE BOITE 12 PRUDES Fr. 1.80 TOUTES PHARMACIES

A VENDRE environ **1000 kg. chocolat** économique Suchard, en tabl. de 100 gr. et environ

25.000 kg. pommes de terre

Le tout franco gare de St-Maurice. Faire offre au Commissaire des guerres de la garnison de St-Maurice

Au Bazar Economique, Monthey, on trouve
Chaussures pour hommes
Femmes et Enfants
AU RABAIS
Ls. SPIRA.

Vente aux enchères

L'avocat Maurice GROSS, à Martigny, agissant pour M. Jules Tavernier, autorisé par son conseil légal M. A. Soutter, exposera en vente aux enchères, le dimanche 13 crt. au café BIANCHETTI, à Martigny-Bourg, à 2 h. de l'après-midi, un

PRÉ SIS AUX EPENEYS
terre de Martigny-Bourg, contenant 1665 mètres. Cet immeuble se trouve à proximité du battoir.
UN MARAIS AUX COURTENNAUX
même terre, de 1344 mètres.
M. GROSS, avocat.

Spécialité de
Vins fins du Piémont
IMPORTATION DIRECTE
GALLINO Félix Vins en gros **MARTIGNY**

Société Montheysanne de Consommation, Monthey
Vente farine d'avoine fourragère et de tourteaux de lin moulu
Echantillons à disposition.

Graines potagères
Hoirie Maurice LUISIER, St-Maurice.

On cherche de suite
JEUNE FILLE
propre et intelligente pour aider à la cuisine et servir à la Pension.
On demande aussi un
jeune homme
pour travailler à la campagne, au besoin aider à la Pension.
Adres. offres : Pension Strasser, Rue du Cropt, Bex.

Il me faut
pour de suite
Femme de chambre
Sommelière, Cuisinière
Filles de ménage et de cuisine, Portier, etc.
Bureau de Placement,
F. FAVRE, MARTIGNY

On demande une
jeune fille
forte et active pour aider dans un ménage à la campagne. Adresser offres et prétentions à Madame F. Tappaz, à Eysins s/ Nyon.

ON DEMANDE
une jeune fille
de 16 à 18 ans pour aider à la tenue d'un ménage soigné. Occasion d'apprendre la cuisine. Gage selon capacité. Adres. les offres par écrit ou se présenter personnellement chez Monsieur Bissat, professeur, Clos Fleuri, Avenue de la Gare, Bex.

Echalas
Melèze extra,
par toute quantité.
Parc Avicole, Sion.

ECHALAS
30.000 à vendre par grandes ou petites quantités.
Offres sous « échalas » Bureau du Journal.

A vendre une
bonne mule
à choix sur deux.
S'adresser à M. Jules Becquelin, à St-Maurice.

A vendre d'occasion
3 glacières
en bon état ; de même : *portes, fenêtres et divers* à des prix avantageux.
S'adres. à *W. Kleiner, Montreux.*

Pommes de terre
de semences et de table.
Parc Avicole, Sion.

SAVON !
blanc, pur, à Fr. 1.15 le morceau de 300 gr. par 15 et 30 pièces.
Expéditions : Vve J. J. Décaillet & Fils à Salvan.
Téléphone 2.

Aux Pauvres
Donnez-leur l'argent que vous dépensez pour des agrandissements d'une ressemblance douteuse, exécutés par des maisons sans scrupules. Ces agrandissements, vous devrez, tôt ou tard, les mettre au rebut, rappelez-vous alors que la maison
Maurice Dorsaz, à Martigny,
peut vous faire des portraits irréprochables.

A vendre un char de bon
foin et regain
et environ 400 kilogs de
paille
S'adr. à Mme Pochon, à Lavey.

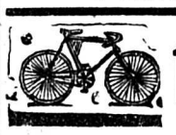
175 fr.
BICYCLETTE TOURISTE
moderne et solide, av. garde-boue, frein, selle cuir, sacoche et outils, complète, sans pneus, fr. 175. — av. pneus Michelin-Soly Ia, fr. 225. — Av. roue libre 2 freins, 250 fr. de Dame, 270 fr. Militaire, 260 fr. Enveloppes Michelin ou Soly, Ia, 15.50 et 16 fr. Chambre à air id., 8 fr. 50, 6 fr. et 9 fr. 50 Ia. CATALOGUE GRATIS. — Louis Ischy, fabr. Payerne.

A vendre environ 2000 kgs
regain
ainsi qu'un
camion
train-poste, force 600 kgs. Eventuellement, on échangerait contre petite voiture plus 4 roues pour chars de 11 lignes. S'adr. à Cam. Coutaz, comb. St-Maurice

On demande un bon
domestique
de campagne et une bonne
servante
pour le ménage. Entrée de suite, place à l'année ou au mois.
S'adres. au Domaine de Crête-Longue, Granges.

Bonne cuisinière
est demandée. Entrée immédiate. Bons gages et bon traitement.
Adres. offres à E. Dupont, Bex.

On cherche pour ménage soigné de dame seule,
une cuisinière
bien recommandée et une
femme de chambre
sachant bien coudre.
Prière d'envoyer certificats et photographies à Mme Dav. BUTIN, Chemin des Chênes 2, Petit-Saconnex, Genève.

Bon hôtel demande :
Femme de chambre
Baigneuse (débutante)
Fille de cuisine
S'adresser : Hôtel des Alpes, à Bex (Vaud).

ON DEMANDE
une personne
pour aider au ménage.
S'adr. au Nouvelliste sous M. D. S.

On demande
pour saison d'été
une laveuse de linge
une fille de cuisine
une repasseuse
et une sommelière
S'adresser au Nouvelliste sous H. B.

JEUNE FILLE
est demandée pour aider au ménage. Vie de famille. S'adres. à Madame JAQUENOD, notaire, Av. de la Gare, BEX.

On demande de suite une
jeune personne
de 20 à 30 ans, pour soigner un petit ménage et s'occuper de quelques pièces de bétail et un peu de la campagne.
Pour renseignement, s'adr. au Nouvelliste sous R. C.

Une jeune fille
connaissant un peu la cuisine est demandée dans un petit ménage. S'adresser à l'Imprimerie Nouvelle à Martigny.

ON DEMANDE
UNE FILLE
pour aider au ménage et à la campagne.
Offres sous S 22733 L Publicitas S. A. Lausanne.

On demande pour le 1er mai, dans ménage soigné, une
JEUNE FILLE
honnête, propre et active, connaissant un peu la cuisine. S'adr. à Madame Gillioz, préposé, Martigny

Monsieur
seul demande de suite une
fille ou veuve
libre, de 35 à 45 ans pour faire le ménage et entretenir un jardin. Se présenter ou écrire à Andrée Comincioli, 8 Rue du Collège, Vevey, (Vaud).

MARIAGE
JEUNE HOMME de 30 ans, ayant bonne situation et possédant une bonne place stable, désire faire connaissance d'une fille de campagne de 22 à 28 ans, ou jeune veuve, en vue de mariage. Réponse qu'aux lettres signées avec photo si possible. S'adres. au journal sous B. C.

La plus ancienne maison de Confection du Canton
vendant toujours des articles de première qualité à des prix très abordables, offre à sa nombreuse clientèle

Pour les Fêtes de Pâques

un assortiment de plus de 800 complets en laine et milaine pour hommes, jeunes gens et enfants.

Pour faciliter nos clients qui ne peuvent venir visiter nos magasins, nous leur enverrons par la poste, franco et contre remboursement, les articles qu'ils voudront bien nous commander.

Les commandes pour complets d'hommes devront être accompagnées de la mesure en centimètres du tour de poitrine PRISE PAR DESSUS LE GILET.

Pour les vêtements d'enfants, il suffit de nous indiquer l'âge.

Dans chaque cas, veuillez spécifier la nuance et le prix approximatif.

FACILITÉ DE CHANGER CE QUI NE CONVIENT PAS

Magasins E. Géroudet & Fils, Sion

Le Nouvelliste Valaisan
10 centimes le numéro

Fête de Pâques

COMPLETS

pour hommes, jeunes gens et enfants

Manteaux de pluie

Un choix élégant et des plus variés
TRÈS BONNE QUALITÉ — TRAVAIL SOIGNÉ

Complets sur mesures

GRAND CHOIX DE GILETS FANTAISIE
A qualité égale toujours meilleur marché.

GRANDS MAGASINS

DUCREY, Martigny

NB. Avant de faire vos achats, visitez nos magasins pour vous convaincre de notre choix.

BANQUE COOPERATIVE SUISSE

Martigny - Sierre

ST-GALL - ZURICH - RORSCHACH - OLTEN - APPENZELL - BRIGUE - SCHWYZ

CAPITAL DE GARANTIE ET RÉSERVES : **fr. 3,560,000.--**

La Banque accepte des dépôts à :

5 % contre **Obligations**
4 ½ % en **Comptes de Dépôts** contre carnet
4 ¼ % " **Comptes d'Epargne** " "
4 % " **Comptes-Courants à vue**

Elle émet des **PARTS SOCIALES** de **1000 fr.** chacune

OUVERTURE de comptes-courants créditeurs et débiteurs. **EMISSION & PAIEMENT** de chèques sur tous pays. **ENCAISSEMENT** de titres échus et de tous coupons. **ACHAT & VENTE** de titres. **SOUSCRIPTION** à tous les emprunts publics (demander les prospectus). **CHANGE, ESCOMPTE** de billets et titres. **PRÊTS** divers.

Toutes opérations de Banque

Avant de faire vos achats, consultez mes prix avantageux !

Envois à choix sans engagement pour l'acheteur.

Catalogue illustré de montres, chaînes, bijouterie, régulateurs, réveils sur demande gratis et franco.

Réveils de précision Wolter-Mœri
garantis par écrit pour 3 ans.

N° 215 **Réveil** avec grande cloche, souvenir occupation de la frontière, mouvement de première qual., réglé à la minute, sonnerie extra forte, avec cadran lumineux, Fr. 11.75

Pendulettes Wolter-Mœri
garanties 3 ans.

N° 290 **Pendulette** en bois sculpté, hauteur 18 cm., bon mouv., Fr. 2.75

MONTRES POUR HOMMES

accompagnées d'un bulletin de garantie pour 3 ans.

N° 201 Remont. ancre, boîte métal blanc 7.75
N° 207 Remont. ancre, boîte métal blanc à secondes, qualité I. 15. — qual. II 10.75
N° 107 Remontoir ancre de précision, mouv. soigné, 15 rubis, boîte mét. blanc 20.—
N° 209 Remontoir cylindre, boîte arg. galonné, cuv. arg. mouv. soigné, 10 r. 25.—
N° 217 Remontoir ancre de précision, forte boîte arg. gal., cuvette argent, mouv. très soigné, 15 rubis, 30.—

MONTRES POUR DAMES

accompagnées d'un bulletin de gar. pr 3 ans.

N° 203 Remont. cyl. boîte acier oxydé 12.50
N° 213 Remontoir cylind., boîte argent blanc ou galonné, 6 rubis 17.50
N° 215 Remontoir cylind., boîte argent galonné, cuvette arg., 8 rubis 20.—
N° 214 Remont. cylind., forte boîte arg. gal., cuv. arg., mouv, soigné, 10 r. 22.50
N° 212 Remont. cylind., très forte boîte larg. gal., cuv. arg., mouv. soigné, 10 r. 25.—
N° 508 **Pendulette** très belle sculpture, très bon mouvement, 3.95
N° 704 **Pendulette** sculpture riche et soignée, haut, 22 cm., excellent mouv. 5.—

C. WOLTER-MŒRI — FABRIQUE D'HORLOGERIE — **LA CHAUX-DE-FONDS**

Banque de Martigny

CLOSUIT FRERES & Cie
Maison fondée en 1871

Emission et paiements de chèques sur tous pays
Envois de fonds en tous pays
Change — Achat et vente de titres
Encaissement de coupons
SOUSCRIPTIONS A TOUS EMPRUNTS
(Envoi de prospectus sur demande)
PRETS — AVANCES SUR TITRES
Toutes opérations de banque
Pièces démonétisées sont achetées aux meilleurs cours.

Dépôts 3 à 5 ans 5 %
En compte-courant 3 à 4 %

On demande de suite

un berger de chèvres

S'adr. au Président de la Commune de Mex.

ON DEMANDE

Bonne à tout faire

ayant du service, active et connaissant bien la cuisine. Offres à Mme Gaydou-Cholly, Yverdon.

REPRÉSENTANTS

énergiques sont demandés par importante maison de Denrées alimentaires, pour la vente aux hôtels, pensions et particuliers. Ecrire sous chiffre O. F. 3441 G. à Orell Füssli-Publicité, GENEVE.

A vendre d'occasion

un breack
une calèche
et d'autres voitures
ainsi que des
harnais, couvertures faux-colliers et différents articles de sellerie.
Pour visiter, s'adr. à Monsieur Henri Guex-Crosier, sellier, à Martigny.

A VENDRE

Chaudière
de montagne en cuivre
400 litres, poids 59 k.
S'adr. H. Mariaux, Vionnaz

LITIERE

à vendre, environ trois wagons.
Planchamp Dionise
Vionnaz.

Café - Restaurant
à louer
dans localité industrielle du Valais. Conditions très avantageuses. S'adr. à *Walzer et Cie, Sierre*

A vendre
bon piano électrique
S'ad. J. Agaccio, Aigle.

OCCASION
A vendre
char neuf
No 12 et 13, ainsi qu'un char No 11, d'occasion, en bon état.
S'adr. à Gailland Herm. maréchal, Martigny-Ville.

SEMENCES
potagères et fourragères
Parc Avicole, Sion.

A VENDRE
belle vache primée
bonne laitière et portante pour 20 octobre, ainsi que 10 chèvres.
S'ad. à Pignat Théobald
Vouvry.

A VENDRE à St-MAURICE
4 parcelles de terrain
sises au Mauvoisin et aux Perrières, actuellement en sainfoin.
S'adr. Jules LUISIER, Négt., St-MAURICE

LAMES DE SCIES

à eau, circulaire et à ruban, de toute 1re qualité.
D'occasion :
UNE DEGAUCHISSEUSE,
60 cm., Scies à ruban, de 75-90-1.05 m. de volant, à l'état neuf.
DEUX MOTEURS ELECTRIQUES,
2 ½-3 HP triphase 220×50.

JOS. BRUCHEZ, SIERRE

Matériel-Décauville demandé.

VIO-CINÉMA — St-MAURICE

Dimanche 6 avril à 3 h. et à 8 h.
PARMI LES RUINES d'EGYPTE
document
JERUSALEM DELIVRÉE
BOUT DE ZAN, comique
LE MARTYRE, drame
La Passion
2 parties
LES DEUX SOUS d'HÉLÈNE, comédie
Prix habituel des places. Les enfants peuvent assister à la matinée : prix 0.50

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR LA
Photographie

Actuellement, grand choix en appareils neufs et d'occasion.
CATALOGUES avec descriptions et prix gratuit,
chez **SCHNELL,** Place St-François, **Lausanne.**

Si vous voulez vendre ou remettre
vos établissements, soit *Hôtels, cafés, restaurants et usines et tous genres de commerces et industries,* Adressez-vous à
l'Informateur, agence immobilière, Hri-Ls Martin et Arnold Péra, à Monthey, Valais,
ayant relations pour trouver acquéreurs.

Banque Fédérale

(Société Anonyme)

VEVEY

1, Place du Temple et Rue d'Italie

Capital : frs. 50.000.000
Réserves : frs. 13.400.000

Comptoirs en Suisse : Bâle, Berne, Chaux-de-Fonds, Genève, Lausanne, St-Gall, Zurich, et Vevey.

La Banque reçoit des dépôts d'argent en comptes-courants à vue, carnets de dépôts et comptes à termes aux conditions les plus avantageuses.

La Banque délivre des
BONS de CAISSE
aux taux de
4 ¾ à 5 %
selon le terme.

Nous organisons pour lundi 7 avril, jour de foire, une

GRANDE VENTE-RECLAME

pendant laquelle **tous les articles d'hiver et mi-saison,** soit confections pour dames et hommes, bonneterie, tissus, etc.,

seront vendus à prix très bas

Voici quelques lots pris entre cent :

CONFECTIONS pour HOMMES

1 lot **complets pr hommes,** drap laine, teintes foncées, le costume **75.50**
1 lot **complets de travail,** pour hommes, en croisé très fort, le complet **25.50**
1 lot **pélerines d'hommes, en drap** laine très épais, la pélerine **59.50**
1 lot **paletots** de laine pr hommes, drap 1re qualité, le paletot **34.50**
1 lot **pantalons pour hommes,** drap laine 1re qualité, le pantalon **19.85**
1 lot **pantalons de travail,** pr hommes, le pantalon **10.75**
1 lot **pantalons** pr garçonnets, le pantalon **5.40**

BONNETERIE pour HOMMES

1 lot **chemises** pr hommes, flanelle couleur très épaisse la chemise **6.85**
1 lot **caleçons ou camisoles** molletonnés, pr. hommes, la pce **5.85**
1 lot **chaussettes** en tricot couleur, pour hommes, la pièce **1.55**
1 lot **maillots laine,** en gros tricot serré, p. hommes **14.85**
1 lot **bandes molletières,** bonne qualité, très longues **6.55**
1 lot **casquettes de drap,** pour hommes, la casquette **3.25**
Toute la bonneterie et lingerie pour enfants est exposée aux conditions les plus avantageuses.

CONFECTIONS pour DAMES

1 lot **costumes en drap fin** jolies façons, teintes foncées, le costume **65.—**
1 lot **jaquettes** en drap doublé ou non doublé, la jaquette **22.50**
1 lot **jupes** en drap fin, la jupe **22.50**
1 lot **blouses** en pilou couleur, jolis dessins, la blouse **6.85**
1 lot **jupons** couleurs, le jupon réclame **8.50**

BONNETERIE pour DAMES

1 lot **chemises pour dames,** coutil couleurs belle qualité, la chemise **5.85**
1 lot **pantalons pour dames,** en coutil coul. très belle qual. **6.45**
1 lot **jupons moletonnés,** le jupon **5.85**
1 lot **corsets solides,** avec jarretelles, le corset **9.85**
1 lot **pantoufles chaudes,** nº 37-38-39-40, la paire **2.55**
1 lot **tabliers fourreaux,** avec ceintures, poches et garnitures fantaisie, le fourreau **11.50**

AUX ARTICLES DE MENAGE

le gros savon de ménage 1.10
le paquet de 10 boîtes d'allumettes 0.40
1 kg. de lessive 1re qualité 1.15
1 grande boîte graisse p. souliers 0.75
12 pinces à linge 0.50
toute la vaisselle faïence, porcelaine est vendue à prix incroyables.

INOUI ! **Au rayon des tissus**

la bonne flanelle coton couleur sera vendue le mètre **1.65**
l'essuie-mains au mètre **1.65**
la toile de coton blanche **1.65**

mais seulement lundi :
la cotonne couleur, 100 cm. de large **2.85**
les draps laine, 140 cm., pour costumes d'hommes, seront vendus **14.85, 16.85 et 19.85**

En outre, nos **PRIMES SURPRISES** seront distribuées gratuitement comme d'habitude à toute personne faisant un achat de 10 fr. — Ces primes contiendront **PLUSIEURS OBJETS UTILES.**

Au rayon des chocolats
le chocolat en poudre Kohler 1re qualité, la livre **1.95**

100 couvertures mi-laine à 2 places sont cédées la pièce **11.85**
100 couvertures à 1 ½ place sont cédées la pièce **9.85**

Grands Magasins " VILLE de PARIS „ Martigny
les meilleur marché, les mieux assortis du canton